

INFO'ARBO

N° 4 /2025

Station d'arboriculture CP 65 / Courtemelon 2852 Courtételle / Victor Egger, +41 32 545 56 31, courriel victor.egger@frij.ch

Soutien aux plantations d'arbres fruitiers haute tige VERGERS+ et Collectif Chevêche-Ajoie

Grâce à l'appui du Fonds Suisse pour le Paysage, nous soutenons la replantation d'arbres fruitiers haute tige dans le jura et le Jura bernois. Depuis le début du projet en 2008, plus de 12'500 arbres ont pu être plantés dans notre région, cela chez plus de 600 bénéficiaires.

Les plantations sont soumises à conditions, notamment :

- L'établissement, d'une convention entre les bénéficiaires et la FRI ;
- Un, minimum 5 arbres fruitiers haute tige ;
- Les arbres doivent être plantés sur une surface exploitée de manière agricole ;
- L'entretien et la protection contre le bétail est à votre charge ;



Vous bénéficiez, d'un conseil personnalisé (choix de variétés, implantation, etc.). Nous nous chargeons de la commande des arbres et du matériel de tuteurage des arbres (en qualité conventionnel ou Bio).

Les soutiens dans les zones à chevêches d'Athéna sont plus généreux et incluent également la plantation d'arbres non fruitiers (chênes, tilleuls, etc.). Les conditions-cadres figurent dans les annexes de la convention correspondante. Les emplacements des plantations doivent être validés par le Collectif Chevêche-Ajoie.

Si vous avez des projets de plantations vous pouvez nous contacter au 032 545 56 31 ou par courriel à victor.egger@frij.ch.

Lien vers les conventions avec les conditions-cadres sur www.frij.ch/station-darboriculture/ ou via le QR code ci-dessus.

Formation : Patente arboricole 1^{er} module : arboriculteur amateur



La Fondation Rurale Interjurassienne vous propose un cours de formation longue durée en arboriculture. Cette formation vise à donner les outils de base pratiques et théoriques, afin d'entretenir et de mettre en valeur un verger dans les règles de l'art.

Soirée d'information : **Lundi 25 août 2025, 18h30**, FRI, Courtemelon, salle de conférence rez-de-chaussée.

Durée : 17 jours, les cours se dérouleront les vendredis. (Suite au verso)



Dates et lieux :	19 septembre, 17 octobre, 7, 21 novembre, 5 décembre 2025, 09, 23 janvier, 6, 13 février, 6, 13, 27 mars, 24 avril, 8, 22 mai, 12, 19 juin 2026, Horaires : 9h00-12h00 / 13h00-16h00 à Courtemelon et sur le terrain.
Intervenants :	Victor Egger, FRI / Formateurs pratiques / Intervenants externes spécialisés (greffe, sol,...).
Déroulement	Les cours se répartissent sur l'année entière afin d'aborder les travaux à effectuer à chaque saison.
Thèmes abordés :	Taille, choix des variétés, protection et santé des plantes, récolte et conservation des fruits, entretien cultural, etc.
Remarque :	→ Brevet agricole : ce cours inclut le module BF 21 "Arboriculture fruitière haute tige" (9 des 17 jours proposés) dispensé dans le cadre du brevet fédéral d'agriculteur. Les participants qui réussissent l'évaluation au terme du cours peuvent valider ce dernier et capitaliser ainsi 4 points. → 2^e module patente arboricole : cette formation sera suivie en 2022-23 par le cours "Installer un verger et en tirer un revenu complémentaire" (15 jours). L'ensemble des deux cours permettra d'obtenir le diplôme d'arboriculteur patenté .
Informations et inscriptions	victor.egger@frij.ch ou 032 545 56 31

Victor Egger / FRI/SCA/août 2025

P.P. A
2852 Courtételle
Poste CH SA